



Demande de nationalité française

Par **jacob123**, le **19/05/2014** à **20:01**

Bonjour;

j ai ma fiancé qui réside en france depuis 2006.puis depuis le mois de novembre 2013;elle a diposé une demande de nationalité française sachant que elle rempli tous les conditions necessaire sauf que le moment de sa demande elle touche les assedic(elle est en recherche du travail).avant hier elle a recus un coud d appel de la prefecture pour complete son dossier .aujourd'hui elle a ramene les pieces demander sauf que a partir du mois passe elle touche plus aux assedic par contre elle touche rsa.alors je demnde si cela peux freiné ets imposé a sa demande (sachant que depuis 2006 elle travaille jusqu au 2012 a la fait une formation de 6mois puis elle en chômage.

on veux pas faire l acte de mariage pour qu il soit pas un obstacle .et en meme temps en peux pas faire une demande de regroupement famille puisque elle travaillé pas.sachant que moi j suis en algérie et j ai tjr un visa court sejour de 6mois .si vous avez une solution pour nous aidez ;n hésitez pas.

cordialement